

**Commune d'AVRILLÉ****EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le deux avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Sylvie VERDON, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2026

PRESENTS : Mme VERDON Sylvie, M. GAUDIN Guy, Mme GOURAUD Cécile, M. THUBIN Frédéric, M. SUAUD Francis, Mme COTTIER Marina, Mme GRONDIN Fabienne, Mme GODARD Béatrice, Mme DUPE Valérie, Mme LESAGE-GARREAU Emilie, M. BOUGRAS Julien, M. NICOLAIZEAU Romain, Mme RABILLER Pauline, M. MOTAIS Mathis, M. CELLIER Maxime,

EXCUSES : Néant

NON EXCUSES : Néant

Monsieur Maxime CELLIER est désigné secrétaire.

**Dél : 2026/018 - Objet : Formation et Composition des commissions communales**

Madame le Maire propose la création des commissions et l'élection des membres ci-après. Elle rappelle que ces commissions sont présidées de droit par le Maire.

**o Finances, Budget**

**Compétence de la commission** : Elle veille à garantir une gestion financière saine et réaliste afin de contenir les dépenses publiques, optimiser la capacité d'investissement de la commune et maintenir des taux d'imposition et une dette modérés. Elle est chargée de la programmation budgétaire, des finances, de l'établissement du budget et de leur suivi. Elle accompagne la recherche de subventions afin de soutenir les investissements et les innovations inscrits dans le budget municipal.

**Membres** : Sylvie VERDON - Julien BOUGRAS – Emilie LESAGE-GARREAU – Pauline RABILLER – Romain NICOLAIZEAU – Guy GAUDIN – Frédéric THUBIN

**o Bâtiments, Voirie, Environnement, Espaces Verts et Infrastructures**

**Compétence de la commission** : Elle intervient sur des enjeux essentiels du quotidien communal. Elle assure la construction, la rénovation et l'entretien du patrimoine, ainsi que l'aménagement, l'entretien et la sécurité des voies. Elle veille à la protection et à la gestion des ressources naturelles, tout en prenant en charge la gestion et l'aménagement du patrimoine arboré. Enfin, elle pilote le développement et la maintenance des réseaux, ainsi que la coordination des travaux.

**Membres** : Guy GAUDIN - Frédéric THUBIN – Romain NICOLAIZEAU - Maxime CELLIER - Francis SUAUD - Mathis MOTAIS - Fabienne GRONDIN

**o Famille – Enfance – Jeunesse – Solidarité - Intergénérationnel**

**Compétence de la commission** : Elle œuvre en faveur des habitants à chaque étape de la vie. Elle couvre les affaires scolaires et périscolaires, et les actions en direction de la jeunesse, notamment à travers le passeport du civisme et la mise place du Conseil Municipal des Jeunes. Elle intervient également dans les domaines sociaux et de la santé, en accompagnant les aînés et en favorisant le lien intergénérationnel. Par son action, elle contribue à renforcer la cohésion sociale et le bien-être des familles sur le territoire.

**Membres** : Cécile GOURAUD - Fabienne GRONDIN - Emilie LESAGE-GARREAU - Pauline RABILLER - Marina COTTIER

**o Urbanisme – Développement économique**

**Compétence de la commission** : Elle est en charge des orientations et de l'organisation du territoire suivant le Plan Local d'Urbanisme. A ce titre, elle suit les évolutions du PLUI, étudie les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, ...) en mettant tout en œuvre pour préserver le caractère paysager de la ville. Elle est également chargée de la programmation, de la mise en œuvre et du suivi des travaux de la ville, que ce soit des travaux d'entretien ou d'aménagement. Elle apporte son expertise à la réflexion globale sur la dynamisation de notre Cœur de Ville au travers de son aménagement, en particulier autour du projet du centre bourg.

**Membres :** Guy GAUDIN - Frédéric THUBIN - Emilie LESAGE-GARREAU - Julien BOUGRAS - Béatrice GODARD -  
Pauline RABILLER - Mathis MOTAIS - Maxime CELLIER - Valérie DUPE - Romain NICOLAIZEAU

○ **Commission Action Associative, Sportive, Culturelle et Communication**

**Compétence de la commission :** Elle est chargée de la politique d'animation et de développement du village en matière de culture, de sport et de vie associative : agenda sportif, fêtes, forums, festivals, gestion des équipements communaux.... Elle travaille en lien étroit avec les Associations de la commune et aide à l'organisation, la préparation et le suivi du déroulement de toutes les animations et manifestations festives. Elle étudie et propose la mise en place de nouvelles actions ou de projets à caractère solidaire, sportif ou culturel, afin de dynamiser la vie du village et de réunir.

**Membres :** Maxime CELLIER - Guy GAUDIN - Romain NICOLAIZEAU - Mathis MOTAIS - Francis SUAUD - Béatrice GODARD - Valérie DUPE – Marian COTTIER

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve la création des commissions et élit les membres proposés.

Le Secrétaire,  
Maxime CELLIER



Pour Extrait Conforme,  
Le Maire, Sylvie VERDON

